

RIV 3 DYNAMIQUE FLUVIALE
connaissance et gestion

La gestion physique des rivières constituant un domaine complexe et relativement nouveau, la première étape a été de porter à connaissance les méthodes disponibles :

- un guide technique SDAGE sur la détermination de l'espace de mobilité (ou de liberté) des cours d'eau est paru en novembre 1998 ;
- un guide technique sur la gestion du transport solide et des atterrissements a été édité en septembre 1999 dans la collection des études inter-Agences.

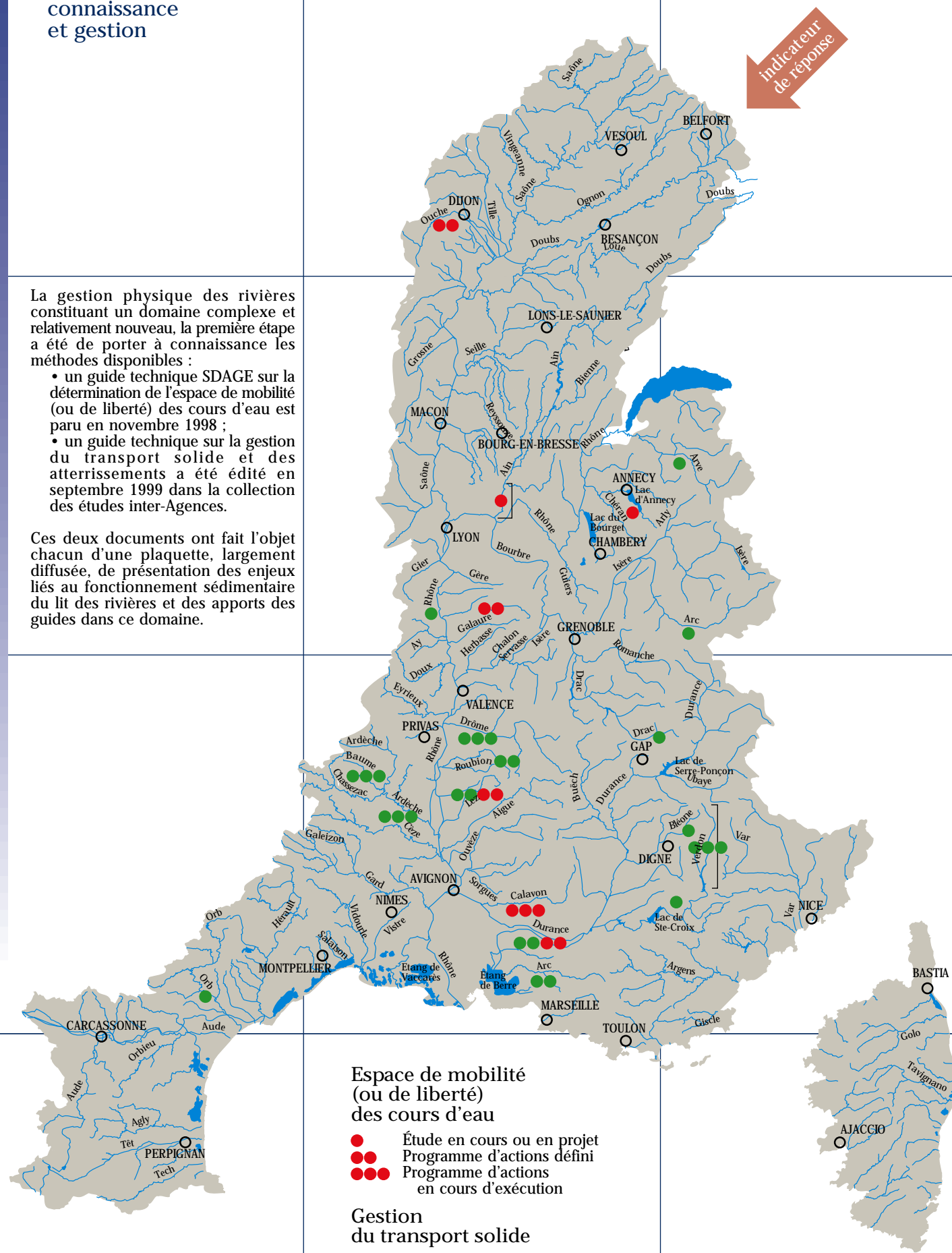
Ces deux documents ont fait l'objet chacun d'une plaquette, largement diffusée, de présentation des enjeux liés au fonctionnement sédimentaire du lit des rivières et des apports des guides dans ce domaine.

Espace de mobilité (ou de liberté) des cours d'eau

- Étude en cours ou en projet
- Programme d'actions défini
- Programme d'actions en cours d'exécution

Gestion du transport solide

- Étude en cours ou en projet
- Programme d'actions défini
- Programme d'actions en cours d'exécution



7 • ÉTAT PHYSIQUE DES COURS D'EAU

Respecter le fonctionnement naturel des milieux
Restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Cartographier l'espace de liberté des cours d'eau à lit mobile

Réaliser des études de transport solide par bassin versant sur les cours d'eau nécessitant des opérations de dragage ou de curage significatives

Mettre en place des structures d'intervention pérennes pour un suivi régulier de l'entretien des cours d'eau

OBJECTIFS DU SDAGE

RIV 9 GESTION DES COURS D'EAU

La gestion des cours d'eau peut être prise en charge par des structures intercommunales de bassin versant ou des structures départementales (Conseil Général ou Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques). La mise en place du dispositif "nouveaux services-emplois jeunes" a permis de développer ces actions. Par ailleurs, un guide SDAGE sur la définition d'objectifs d'entretien des cours d'eau, paru en septembre 1998, contribue à améliorer progressivement la qualité des travaux réalisés.

indicateur de réponse

Territoires sur lesquels il existe en 1999 une structure pérenne animée par un chargé de mission/technicien de rivière qui assure la gestion des cours d'eau.

- ▨ Structure de compétence départementale
- Structure de bassin versant ou de rivière

